

Déclaration d'abus. No 17 30/07/2020.

Le 30/07/20 à 10h00, le directeur Munchit a appelé la police sans raison. Dans le même temps, il n'a indiqué aucune infraction.

La police qui est venue me voir n'a pas pu expliquer la raison de l'appel.

Cependant, suivant les instructions de Munchit, la police m'a expulsé de force du centre, où j'étais venu chercher mes affaires et enregistrer sur vidéo et photos la sécurité des choses qui m'ont été rendues.

Le policier Munchit appelle régulièrement la police sur un coup de tête. La police répond à ses caprices. Mes appels à ce sujet sont restés sans réponse par la police.

Après m'avoir expulsé et jeté mes affaires dans la rue, j'ai vu le directeur courir vers sa voiture, prendre «quelque chose» de là et le donner au groupe supérieur de policiers, le numéro individuel 1352981.

Je demande au policier # 1352981: pourquoi t'appelle-t-on? Il ne m'a pas écouté et n'a pas répondu. Il m'a forcé à éteindre mon téléphone, sur lequel l'interprète a doublé mon adresse sur le haut-parleur.

Lorsque le personnel du Centre appelle la police, il doit indiquer le type de violation de la loi. Cependant, ils ne parlent pas d'enfreindre la loi. Et la police ne fait que servir les caprices du personnel du centre. Et la police n'agit pas conformément à la loi.

J'exige de savoir ce que Munchit a secrètement remis au policier # 1352981 en sortant ce "quelque chose" de sa voiture. Et n'est-ce pas pour cette raison que l'enregistrement des actions des fonctionnaires est entravé?

Je vous demande d'arrêter la pratique consistant à utiliser le directeur du centre de police pour vos intérêts illégaux.

Veuillez me contacter par voie électronique, je fournirai la preuve de mon appel.

Histoire des appels:

Nº1 plainte NºA41861d927,18/07/20;

Nº2 plainte NºAf99feede8,18/07/2020;

Nº3, 19/07/2020, l'art. 225-14 CP c.OFII, La plainte sur les délits, NºA46ce7a818;

Nº4 La plainte sur les délits. NºA1e119ccbf,19/07/20;

Nº5 La plainte sur les délits. C.4 policiers et M. AJIL Anas.NºAacbd7648b,19/07/2020;

Nº6 La plainte sur les délits NºA77baa9837,20/07/20.c.4 policiers et M. AJIL Anas.

Nº7 La plainte sur les délits,NºD58975215d,21/07/20. C.4 policiers et M. AJIL Anas

Nº8 La plainte sur les délits, Nº Da4b5ce1dd,22/07/20. C.4 policiers et M. AJIL Anas.

№9 La plainte sur les délits, №D2eb68e6ea, 22/07/2020, C.3 membres de la commission, M.AJIL Anas

№10 Aucune réponse de la police. №D4d3a85e8d, 23/07/2020.

№11 Aucune réponse de la police.

№D5dde74b71, 24/07/20.

№12 №D99c61643d, 25/07/2020, pointez-moi et fournissez-moi un endroit sûr pour dormir

№13 Aucune réponse de la police. D3fc9ca221, 26/07/2020.

№14 Aucune réponse de la police. Dff4f2e245 27/07/20.

№15 Aucune réponse de la police. Da7d1de95c 28/07/20.

№16 Aucune réponse de la police. D6119a62ab 29/07/2020

№17 Déclaration d'abus D91f13339b 30/07/20.

—

Заявление о должностных злоупотреблениях. №17 30/07/2020

30/07/20 в 10-00 директор Мунчит безосновательно вызвал полицию. При этом не указал никаких правонарушений.

Явившаяся полиция мне не смогла объяснить причину вызова.

Однако, выполняя указания Мунчита, полиция насильно выгнала меня из центра, куда я пришёл забрать свои вещи и зарегистрировать на видео и фото сохранность возвращённых мне вещей.

Полицейский Мунчит вызывает по своей прихоти полицию систематически. Полиция обслуживает его прихоти. Мои обращения по этому поводу оставлены без ответа полицией.

После выдворения меня и выбрасывания моих вещей на улицу, я видел как директор побежал к своей машине, взял оттуда «что-то» и передал это старшему группе полицейских, индивидуальный номер №1352981.

Я спрашиваю полицейского №1352981: зачем вы вызваны? Он не слушал меня и не отвечал. Принуждал меня выключить мой телефон, по которому переводчик дублировал мое обращение по громкой связи.

Когда персонал Центра делает вызов полиции, они должны указать какое нарушение закона происходит. Однако, о нарушении закона не говорят. И полиция просто обслуживает прихоти персонала центра. И полиция не действует в рамках закона.

Я требую узнать что Мунчит передал секретным способом полицейскому №1352981, достав это «что-то» из своей машины. И не по этой ли причине препятствуется регистрация действий функционеров?

Я прошу прекратить практику использования директора центра полиции в своих незаконных интересах.

Прошу связаться со мной электронно, я предоставлю доказательства своего обращения.

—

Ce message est une réponse automatique, vous ne pouvez pas y répondre.
En cas d'urgence, et notamment de vol de véhicule, appelez également par téléphone le 17 ou le 112.

Si vous êtes mineur, il vous est préférable que vous vous déplaçiez accompagné de votre représentant légal.

Votre demande a été enregistrée sous le numéro : D91f13339b

Ce numéro doit obligatoirement être présenté à l'unité de gendarmerie ou au service de police pour permettre le traitement de votre plainte.

Vous avez choisi de finaliser et signer votre déclaration à l'unité suivante :

- Commissariat de police de Nice
- 1 avenue du maréchal Foch 06000 NICE
- téléphone : 04 92 17 22 22

Date et heure souhaitée : 30/07/2020, 15-00

Un message a été envoyé à l'unité qui vous proposera un rendez-vous dans les meilleurs délais.

PIECES A PRESENTER LORS DE LA SIGNATURE DE LA PLAINTÉ :

Pour justifier de votre identité, munissez vous de l'un des documents suivants :

- * votre carte d'identité,
- * votre passeport,
- * votre livret de famille,
- * un extrait ou une copie intégrale d'acte de naissance,
- * votre titre de séjour
- * ou le récépissé de la demande de renouvellement de ce titre.
- * KBIS, statut et pouvoir pour les personnes morales

Pour justifier du préjudice subi, munissez-vous, dans la mesure du possible :

- en cas d'atteintes corporelles et/ou morales :
 - * des certificats médicaux en votre possession ;
- en cas de dommages matériels :
 - * de tous les justificatifs de la nature et du montant de ces dommages (factures, devis...) ;

* de tous les renseignements complémentaires relatifs aux objets volés ou dégradés dont vous disposez (photographies notamment) ;

- en cas de dommages à un véhicule, ou si un véhicule est impliqué :

* du certificat d'immatriculation et de l'assurance du véhicule ;

* du véhicule lui-même, dans le cas où des opérations de police technique et scientifique devraient être menées.

* Si vous avez en votre possession des éléments de preuve (une capture d'écran, sms, courriels, photos ou vidéos, etc.) attestant de l'infraction, veuillez les apporter de préférence sur un support numérique (clé usb, disque dur...).

Merci de ne pas répondre à ce message. Pour tout renseignement, veuillez contacter directement l'unité de gendarmerie ou le service de police.

—



Pré-plainte en ligne

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



POLICE NATIONALE



Votre déclaration est terminée et est enregistrée sous le numéro **D91f13339b**

Vous avez choisi de finaliser votre plainte auprès du service de police ou de gendarmerie suivant :

- Commissariat de police de Nice, 1 avenue du maréchal Foch 06000 NICE, tél. 04 92 17 22 22
- à la date souhaitée suivante : 30/07/2020, 15-00

Ce service prendra contact avec vous par courriel ou par téléphone pour convenir d'un rendez-vous.

Si vous êtes mineur, il est préférable que vous vous déplaciez accompagné de votre représentant légal.

Pièces à présenter lors de la signature de la plainte :

Pour justifier de votre identité, l'un de ces documents suivants :

- **carte d'identité, passeport**, livret de famille, extrait ou copie intégrale d'acte de naissance, titre de séjour, récépissé de la demande de renouvellement de ce titre

Pour les personnes morales :

- KBIS, délégation de statuts et pouvoirs

Pour justifier du préjudice subi :

- En cas d'atteintes corporelles et/ou morales :

- certificats médicaux en votre possession

- En cas de dommages matériels :

- tous les justificatifs de la nature et du montant de ces dommages (factures, devis...)
- tous les renseignements complémentaires relatifs aux objets volés ou dégradés dont vous disposez (photographies notamment)

- En cas de dommages à un véhicule, ou si un véhicule est impliqué :

- certificat d'immatriculation et de l'assurance du véhicule
- le véhicule, dans le cas où des opérations de police technique et scientifique devraient être menées.
- Si vous avez en votre possession des éléments de preuve (une capture d'écran, sms, courriels, photos ou vidéos, etc.) attestant de l'infraction, veuillez les apporter de préférence sur un support numérique (clé usb, disque dur...).

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous donner votre avis sur cette démarche.

**Je donne
mon avis**

Voxusagers.gouv.fr



Conditions d'utilisation Informations locales

[Retour en haut de page](#)

